



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coût du travail

Question au Gouvernement n° 42

Texte de la question

COÛT DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Thierry Benoit. Monsieur le ministre du redressement productif, depuis l'annonce de la restructuration du groupe PSA le 12 juillet dernier, les salariés attendent des mesures claires, tant sur leur situation personnelle que sur l'ensemble de la filière automobile.

Tous les acteurs le soulignent : le coût du travail supporté par notre industrie pèse trop lourdement sur la compétitivité de nos entreprises. Aussi, monsieur le ministre, je souhaiterais savoir si vous partagez l'analyse suivante, extraite d'un rapport de février 2011 : " La tension sur les prix est certainement moins forte en Allemagne qu'en France. À cela deux raisons. La première est que les charges salariales patronales ne représentent que 23 % du salaire en Allemagne, contre 49 % en France. La seconde est que, pour des niveaux de salaires sensiblement comparables, l'Allemand travaille généralement 40 heures, là où le Français ne travaille que 35 heures (...).

Plusieurs députés du groupe SRC. C'est faux !

M. Thierry Benoit. (...) Cela suffit à expliquer un écart de compétitivité de 38 %. " L'auteur de cette analyse n'est autre que M. Sartorius, à qui vous avez demandé de remettre un rapport sur la situation du groupe PSA la semaine prochaine. Monsieur le ministre, partagez-vous le constat de votre expert ?

Par ailleurs, pourriez-vous nous donner plus d'informations sur le plan relatif au secteur automobile que vous présenterez demain ?

Le gouvernement précédent avait mis en place un plan d'une ampleur inégalée comprenant : des aides directes aux constructeurs afin qu'ils investissent dans les véhicules propres ; un programme " véhicules du futur " mobilisant 750 millions d'euros investis dans le cadre du grand emprunt ; une commande publique de 50 000 véhicules hybrides ; un déploiement d'infrastructures de charges sur tout le territoire ; et enfin, l'instauration du bonus-malus.

Monsieur le ministre, ces mesures méritent la plus grande attention. Comptez-vous les reprendre, les amplifier, et quelle suite comptez-vous leur donner ? Je vous remercie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et quelques bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif*. Monsieur le député, vous évoquez la question du coût du travail dans le processus productif. Le Gouvernement regarde ce problème en face et a posé cette question dans la discussion qui s'est ouverte au sein de la grande conférence sociale. Le débat entre les partenaires sociaux est d'ailleurs tout à fait instructif, et les lignes de conviction mutuelle sont en train d'évoluer. La question du coût du travail, de notre compétitivité-coût, doit être relativisée, notamment s'agissant du secteur automobile. Car pour l'ensemble des constructeurs français présents sur notre territoire - il en est d'étrangers -, le coût du travail représente entre 8 % et 15 % de la totalité du prix d'une automobile.

M. Bernard Accoyer. C'est énorme !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Vous observerez donc qu'il ne convient pas d'être obsédé par ce coût du travail, même si cette question doit être traitée. D'ailleurs le Premier ministre a demandé à M. Louis Gallois, ancien président d'EADS aujourd'hui commissaire aux investissements d'avenir, de rendre en octobre un rapport

qui structurera le débat, y compris à l'Assemblée nationale, de manière à ce que cette question ne soit pas esquivée.

Il me reste une chose à vous dire : il est un constructeur japonais qui s'est installé sur notre territoire. Il y produit la Yaris, notamment à Valenciennes, dans le nord de la France. Ce constructeur, c'est Toyota. Il a déclaré que le problème en France n'était pas le coût du travail ; et il vient d'ailleurs de relocaliser sur le territoire français des véhicules à destination du marché américain, considérant que la base industrielle " France " est parfaitement compétitive. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.)*

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ile-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 42

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juillet 2012](#)